

Suresnes, le 18 Janvier 2008

Lettre aux Parlementaires socialistes

Le 4 Février prochain, vous êtes convoqués à Versailles pour constituer le Congrès qui devra se prononcer sur la révision constitutionnelle, préalable à la ratification du « traité de Lisbonne ».

Les députés de votre groupe ont voté, à l'Assemblée nationale, le texte présenté par leurs homologues communistes exigeant un référendum.

Mais, vous abstenir lors du vote du 4 Février, comme le préconise la direction de votre parti, c'est faire le jeu du Président de la République puisque seuls les votes exprimés seront comptabilisés lors de ce scrutin. Ces décisions sont donc totalement contradictoires puisque vous réclamez un référendum, mais adoptez, pour le vote, une solution qui rend ce référendum impossible.

Cette contradiction et cette incohérence ne tromperont personne et surtout pas les électeurs qui devront s'exprimer en Mars prochain aux élections municipales.

Nous attirons votre attention sur la désillusion et le désarroi d'une grande partie de votre électorat devant vos revirements et votre manque de cohérence, et espérons que vous mesurez et assumez vos responsabilités à leur égard.

Contraindre Nicolas Sarkozy à organiser un référendum, contre son gré, à la veille de son accession pour six mois à la direction de l'Union européenne, **constituerait un acte fort**, susceptible de freiner les élans dévastateurs qu'il ne manquera pas de manifester pendant ce second semestre 2008 à ce poste, mais aussi, par ricochet, en politique intérieure.

Aussi, nous vous demandons instamment, quelle que soit votre opinion sur le contenu de ce « traité de Lisbonne », de ne pas vous abstenir lors du vote de la révision constitutionnelle mais de voter « non ».

C'est la démocratie qui est en jeu : un texte, refusé en 2005 par 54,7% des français, doit obligatoirement être soumis aux citoyens par la même voie : celle du référendum.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, nos respectueuses salutations.